

## Les développements comparés de l'agriculture turque

Yurdakul O.

*in*

Dupuy B. (comp.), Dupuy B. (collab.).  
Equilibre alimentaire, agriculture et environnement en Méditerranée

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 24

1994

pages 85-107

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI950050>

To cite this article / Pour citer cet article

Yurdakul O. **Les développements comparés de l'agriculture turque**. In : Dupuy B. (comp.), Dupuy B. (collab.). *Equilibre alimentaire, agriculture et environnement en Méditerranée*. Montpellier : CIHEAM, 1994. p. 85-107 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 24)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Les développements comparés de l'agriculture turque

Oguz Yurdakul

Département d'économie rurale de l'Université de Çukurova, Adana (Turquie)

---

Compte tenu de l'importance du secteur agricole dans l'économie nationale turque, son évolution joue un rôle prépondérant dans le développement économique du pays. La Turquie avait hérité d'une économie de subsistance basée sur l'agriculture avec une structure technologique archaïque. 81,6 % de la population active étaient employés dans le secteur agricole et la part de celui-ci dans le PNB. était de 44 %. En 1990, la part du secteur agricole dans le PNB. est descendue à 15,9 %, alors qu'il employait 48,2 % de la population active.

Le travail réalisé et les projets menés à bien depuis la fondation de la République (1923) ont permis un constant développement de l'agriculture sur une grande échelle. Durant cette période, la superficie cultivée est passée de 11,7 à 28,0 millions d'hectares (x 2,4) alors que la population a été multipliée par 5,5 passant de 10,5 à 58,0 millions d'habitants. Même si l'augmentation de la productivité de l'agriculture, au moins pour les denrées alimentaires, n'a pas suivi la croissance démographique, la Turquie est devenue l'un des rares pays du monde autosuffisants en ce qui concerne les produits agricoles (y compris les plantes textiles) et alimentaires.

Durant cette période de développement, le paysage agricole a changé : moins de céréales, un plus large éventail de fruits et légumes ont permis l'accroissement en valeur de la production agricole, mieux adaptée aux fluctuations des prix du marché, du fait de cette diversification. En ce qui concerne l'élevage, les productions animales se sont développées : industrie laitière, transformation de la viande, aviculture.

Dans le présent travail, nous avons étudié le développement agricole de la Turquie sur une longue période et comparé ce développement avec celui des pays méditerranéens.

## I – Indicateurs macro-économiques

### 1. Evolution démographique

La population mondiale a augmenté de 1,90 % en moyenne par an, entre 1950 et 1990. Les taux de croissance démographique montrent une tendance à la baisse : 2,05 % entre 1960–1970, 1,92 % entre 1970 et 1980 et 1,76 % entre 1980 et 1990. La Turquie se place parmi les pays ayant un taux de croissance encore élevé, comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. L'évolution de la population totale

Pays	Population totale			Croissance annuelle (%)	
	1950	1990	2025	1950-1990	1990-2025
Espagne	28,0	39,2	43,0	8,4	2,6
France	41,7	56,4	63,0	7,6	3,2
Grèce	7,5	10,0	10,0	7,2	0,0
Italie	47,0	57,6	55,0	5,1	-1,3
Portugal	8,0	10,3	11,0	6,3	1,9
Malte	0,3	0,4	0,5	7,2	6,4
<b>Pays Nord</b>	<b>132,5</b>	<b>173,9</b>	<b>182,5</b>	<b>6,8</b>	<b>1,4</b>
Algérie	8,7	25,0	52,0	26,7	21,1
Libye	1,0	4,5	14,0	38,3	33,0
Maroc	8,9	25,1	48,0	26,3	18,7
Tunisie	3,5	8,2	14,0	21,5	15,4
Egypte	20,0	52,4	86,0	24,4	14,3
Syrie	3,5	12,5	36,0	32,3	30,7
<b>Pays Sud</b>	<b>45,6</b>	<b>127,7</b>	<b>250,0</b>	<b>26,1</b>	<b>19,4</b>
<b>Total</b>	<b>178,1</b>	<b>301,6</b>	<b>432,5</b>	<b>13,3</b>	<b>10,4</b>
Turquie	20,6	55,9	92,0	25,3	14,3

Source : Medagri 1992.

Dans presque tous les pays du monde on observe une diminution du poids de l'agriculture dans l'économie, en pourcentage de l'activité totale et en nombre de personnes occupées par ce secteur.

En dépit des efforts d'industrialisation du pays et malgré un important flux migratoire vers les villes pendant la période 1970-1990, la population active agricole a connu une certaine augmentation que l'on doit comparer avec la forte décroissance dans les pays du nord de la Méditerranée (-50 %) et la forte croissance des pays de la rive sud (+16,7 %).

Tableau 2. L'évolution de la population active agricole en Turquie et dans les autres pays méditerranéens

Pays	1970			1990			Indice (1970=100)	
	Pop. active	Pop.act. agricole	%	Pop. active	Pop.act. agricole	%	Pop. active	Pop.act. agricole
Espagne	11 956	3 109	26,0	14 525	1 561	10,7	121,5	50,2
France	21 623	2 943	13,6	25 579	1 341	5,2	118,3	45,6
Grèce	3 412	1 441	42,2	3 901	945	24,2	114,3	65,6
Italie	20 885	3 925	18,8	23 519	1 662	7,1	112,6	42,3
Portugal	3 536	1 124	31,8	4 698	764	16,3	132,9	68,0
Malte	108	7	6,5	133	5	3,8	123,1	71,4
<b>Pays Nord</b>	<b>61 520</b>	<b>12 549</b>	<b>20,4</b>	<b>72 355</b>	<b>6 278</b>	<b>8,7</b>	<b>117,6</b>	<b>50,0</b>
Algérie	2 945	1 394	47,3	5 711	1 391	24,4	193,9	99,8
Libye	519	150	28,9	1 129	155	13,7	217,5	103,3
Maroc	4 048	2 333	57,6	7 723	2 824	36,6	190,8	121,0
Tunisie	1 326	559	42,2	2 698	655	24,3	203,5	117,2
Egypte	9 172	4 765	52,0	14 514	5 880	40,5	158,2	123,4
Syrie	1 564	785	50,2	3 098	746	24,1	198,1	95,0
<b>Pays Sud</b>	<b>19 124</b>	<b>9 986</b>	<b>52,2</b>	<b>34 873</b>	<b>11 651</b>	<b>33,4</b>	<b>182,4</b>	<b>116,7</b>
<b>Total</b>	<b>80 644</b>	<b>22 535</b>	<b>28,0</b>	<b>107 228</b>	<b>17 929</b>	<b>16,7</b>	<b>133,0</b>	<b>79,6</b>
Turquie	16 071	11 361	70,7	24 223	11 670	48,2	150,7	102,7

Source : Medagri 1993.

## 2. Evolution du PIB total et agricole

Dans une économie en croissance, la participation relative de l'agriculture à la production intérieure tend à diminuer. Pendant la période 1970–1990, la croissance annuelle du PIB total était de 10,7 % par an (11,1 % pour les pays méditerranéens) et 7,9 pour le PIB Agricole (6,6 % pour les pays méditerranéens) (Tableau 3). Par conséquent, la participation de l'agriculture à la production intérieure est passée de 34 % en 1965, à 18 % en 1990. Pendant la même période, cette diminution était plus forte pour les pays de la rive nord et plus faible pour ceux de la rive sud de la Méditerranée (Tableau 4). La part du PIB agricole dans le PIB total se situe, actuellement, à 3,5 % dans les pays du Nord et 14,9 % dans les pays du Sud de la Méditerranée (respectivement 10,6 % et 21,8 % en 1965).

Tableau 3. Evolution du PIB en Turquie et dans les autres pays méditerranéens

Pays	PIB total (en millions \$)		Acc. annuel du PIB Total	PIB agricole (en millions \$)		Acc. annuel du PIB agricole
	1965	1990		1965	1990	
Espagne	23 750	492 856	12,9	3 563	19 868	7,1
France	99 300	1 090 750	10,1	7 944	33 582	5,9
Grèce	5 270	57 900	10,1	1 265	7 725	7,5
Italie	66 700	1 092 510	11,8	7 337	32 576	6,1
Portugal	3 740	56 852	12,2	860	2 184	3,8
Malte	165	2 382	11,3	12	* 73	7,8
<b>Pays Nord</b>	<b>198 925</b>	<b>2 793 250</b>	<b>11,1</b>	<b>20 981</b>	<b>96 008</b>	<b>6,3</b>
Algérie	3 170	42 150	10,9	476	5 480	10,3
Libye	1 500	* 22 990	12,0	75	* 1 150	12,0
Maroc	2 950	25 220	9,0	679	4 035	7,4
Tunisie	880	11 080	10,7	194	1 773	9,3
Egypte	4 550	33 210	8,3	1320	5 646	6,0
Syrie	1 470	14 730	9,7	426	4 124	9,5
<b>Pays Sud</b>	<b>14 520</b>	<b>149 380</b>	<b>9,8</b>	<b>3 170</b>	<b>22 208</b>	<b>8,1</b>
<b>Total</b>	<b>213 415</b>	<b>2 942 630</b>	<b>11,1</b>	<b>24 151</b>	<b>118 216</b>	<b>6,6</b>
Turquie	7 660	96 500	10,7	2 604	17 370	7,9

\* Pour l'année 1989, source: Medagri 1993.

Tableau 4. Part du PIB agricole dans le PIB et PIB par actif, PIBA par actif agricole

Pays	PIBA/PIB (%)		PIBA/ha SAU (\$)		PIB/Actif (\$)		PIBA/Act. agricole (\$)		PIBA/Act.agr. PIB/actif (%)	
	1965	1990	1965	1990	1965	1990	1965	1990	1965	1990
Espagne	15,00	4,04	171	978	1 977	33 820	854	12 728	43	38
France	8,00	2,82	374	1 745	4 963	46 553	2 207	25 043	44	54
Grèce	24,00	13,34	325	1 964	1 430	14 842	654	8 175	46	55
Italie	11,00	2,99	476	2 965	3 275	46 377	1 517	19 600	46	42
Portugal	23,00	3,84	208	688	1 059	12 095	610	2 859	58	24
Malte	7,00	-	750	-	1 941	15 970	1 333	14 600	69	-
<b>Pays Nord</b>	<b>10,55</b>	<b>3,44</b>	<b>320</b>	<b>1 633</b>	<b>3 333</b>	<b>38 605</b>	<b>1 315</b>	<b>15 293</b>	<b>39,5</b>	<b>39,6</b>
Algérie	15,00	13,00	67	685	704	7 380	176	3 940	25	53
Libye	5,00	-	30	-	2 778	-	231	742	8	-
Maroc	23,00	16,00	86	448	781	3 266	333	1 429	43	44
Tunisie	22,00	16,00	39	355	525	4 107	184	2 707	35	66
Egypte	29,00	17,00	530	1 882	510	2 288	269	960	53	42
Syrie	29,00	28,00	48	687	1 101	4 755	636	5 528	58	116
<b>Pays Sud</b>	<b>21,83</b>	<b>14,87</b>	<b>103</b>	<b>696</b>	<b>728</b>	<b>4 284</b>	<b>348</b>	<b>1 906</b>	<b>47,8</b>	<b>44,5</b>
<b>Total</b>	<b>11,32</b>	<b>4,02</b>	<b>251</b>	<b>1 304</b>	<b>2 653</b>	<b>27 443</b>	<b>963</b>	<b>6 594</b>	<b>32,3</b>	<b>24,0</b>
Turquie	34,00	18,00	100	620	515	3 984	243	1 488	47	37

Source : Medagri 1993, pp. 80-81.

Le PIB total est 18,7 fois plus grand au Nord qu'au Sud au contraire du PIB agricole 4,3 fois plus grand pour les pays du Sud. Mais en valeur absolue, le PIBA des pays du Sud est inférieur à celui de la France ou de l'Italie pour une population active agricole 7 à 8 fois supérieure.

En Turquie, durant la dernière décennie, le taux d'accroissement annuel du PIB total, à prix constants, a varié entre -0,5 % et 8,2 % et celui du PIB agricole entre -0,8 % et 11,6 % (Tableau 5).

**Tableau 5. Taux d'accroissement du PIB** (en %, prix constant)

Années	Agriculture	Industrie	Services	Total
1980	1,7	-6,0	0,8	-0,5
1981	0,1	7,4	3,7	3,6
1982	6,4	4,9	3,5	4,5
1983	-0,1	8,0	3,9	3,9
1984	3,5	10,1	5,3	6,0
1985	2,4	6,3	4,0	4,2
1986	7,9	8,7	6,4	7,3
1987	2,1	9,6	6,8	6,5
1988	8,0	3,1	4,1	4,7
1989	-10,8	3,1	4,1	0,6
1990	11,6	9,0	6,6	8,2

Source : DPT, Main Economic Indicators, January 1993.

### 3. Evolution du PIB agricole par hectare de SAU et par actif agricole

En Turquie, le PIB Agricole est passé de 100 \$/ha en 1965 à 620 \$/ha en 1990, soit une augmentation de 6,2 fois en 25 ans. Malgré cet accroissement, le PIBA par ha est inférieur à la moyenne des pays Méditerranéens (1304 \$/ha). A l'exception du Maroc et de la Tunisie, dans tous les pays méditerranéens, le PIBA par ha est plus élevé qu'en Turquie. Quant au PIBA par actif agricole, il y a une différence très importante entre les pays du Nord et les pays du Sud : 15 293 \$ par actif agricole dans les pays du Nord contre 1906 \$ pour les pays du Sud (1488 \$ pour la Turquie). Grâce à la diminution du nombre de personnes actives dans l'agriculture, le PIBA par actif a augmenté 11,6 fois dans les pays du Nord ; pour la raison inverse, celui des pays du Sud n'a augmenté que de 5,5 fois (Turquie : 6,1 fois).

Le développement rapide qu'a connu la Turquie dans les années cinquante s'est ralenti dans les années soixante. Dans les pays du nord de la Méditerranée qui s'industrialisent et s'urbanisent et dont la population quitte les zones peu propices à l'agriculture, le potentiel agricole de développement tend à diminuer tandis qu'en Turquie comme dans les autres pays en développement, la situation est stable en raison d'un taux de croissance démographique élevé. Celui-ci explique l'importance et la stabilité de la population agricole provoquant de véritables goulots d'étranglement qui rendent difficile la diminution même de cette population, mais aussi l'augmentation des disponibilités en terre, l'amélioration des niveaux de revenu et la réduction des écarts avec les autres secteurs non agricoles.

### 4. Evolution des investissements totaux et agricoles

En Turquie, les investissements totaux ont augmenté de 129 % pendant la dernière décennie ; et de 109 % pour les investissements agricoles. Il faut noter ici que la part des investissements publics dans les investissements totaux a baissé de 56,0 % à 43,5 % ; par contre elle a augmenté de 52,0 % à 60,1 % dans les investissements agricoles (Tableaux 6 et 7).

**Tableau 6. Investissements totaux (1000 \$)**

Années	Investissements publics	%	Investissements privés	%	Total	%
1980	5 405 042	56,0	4 247 619	44,0	9 652 661	100 0
1981	5 753 590	60,9	3 701 436	39,1	9 455 026	100 0
1982	5 372 093	60,6	3 497 566	39,4	8 869 659	100 0
1983	4 699 286	60,3	3 089 286	39,7	7 788 572	100 0
1984	4 002 486	54,0	3 413 107	46,0	7 415 593	100 0
1985	5 637 631	58,2	4 051 742	41,8	9 689 373	100 0
1986	6 922 212	57,6	5 101 601	42,4	12 023 813	100 0
1987	7 402 858	53,5	6 422 153	46,5	13 825 011	100 0
1988	6 348 689	47,6	6 980 342	52,4	13 329 031	100 0
1989	7 506 847	45,3	9 065 230	54,7	16 572 077	100 0
1990	9 598 651	43,5	12 463 881	56,5	22 062 532	100 0

Source : DPT, Programmes annuels.

**Tableau 7. Investissements agricoles (1000 \$)**

Années	Invest. publics	%	Invest. privés	%	Total	%	<u>Inv. agr. x 100</u> <u>Inv.totaux</u>
1980	376 471	52,0	347 339	48,0	723 810	100 0	7,5
1981	549 509	55,4	442 933	44,6	992 442	100 0	10,5
1982	583 559	53,0	518 118	47,0	1 101 677	100 0	12,4
1983	421 071	48,2	452 857	51,8	873 928	100 0	11,2
1984	384 407	48,8	403 842	51,2	788 249	100 0	10,6
1985	392 857	51,8	365 505	48,2	758 362	100 0	7,8
1986	473 211	58,2	340 389	41,8	813 600	100 0	6,8
1987	649 482	60,4	426 278	39,6	1 075 760	100 0	7,8
1988	597 953	60,3	394 425	39,7	992 378	100 0	7,4
1989	773 481	68,5	355 936	31,5	1 129 417	100 0	6,8
1990	910 175	60,1	604 107	39,9	1 514 282	100 0	6,9

Source : DPT, Programmes annuels.

## II – Indicateurs sur les structures agraires, les moyens de production, les rendements et le commerce extérieur

### 1. Structure des exploitations agricoles

En Turquie, selon les résultats du recensement agricole de 1991, les exploitations de moins de 5 ha représentent 67,04 % du nombre total des exploitations et couvrent 22,12 % de la superficie agricole utilisée. Pour les exploitations de 5 à 20 ha, les chiffres sont de 27,64 % et 40,93 %. Les exploitations de plus de 50 ha ne constituent que 0,94 % des exploitations mais elles couvrent 17,13 % de la SAU. Cette distribution inégale des exploitations n'est pas seulement le problème de la Turquie. En effet, on rencontre ce problème dans beaucoup de pays méditerranéens, notamment au Portugal où la distribution inégale est frappante (Tableau 8).

Tableau 8. Structures des exploitations agricoles

Pays	0,1-5 ha		5-20 ha		20-50 ha		50-100 ha		> 100 ha	
	Nb. d'expl. (%)	Sup. Cult. (%)								
Espagne	59,89	8,32	26,88	18,62	8,07	17,91	3,10	15,35	2,07	39,80
France	24,04	1,66	28,72	12,21	30,5	34,22	12,67	29,97	4,11	21,95
Grèce	77,39	34,27	20,37	43,22	1,84	12,84	0,30	4,79	0,09	4,89
Italie	77,24	22,19	18,11	29,70	3,29	17,46	0,89	10,84	0,47	19,81
Portugal	83,37	22,63	13,42	23,09	2,05	11,51	0,55	7,24	0,61	35,52
Algérie	61,61	13,31	29,81	37,92	6,72	37,26	1,37	6,28	0,48	5,22
Tunisie	45,41	8,45	40,99	32,68	9,73	22,73	2,67	13,66	1,20	22,46
<b>Turquie</b>	<b>67,04</b>	<b>22,12</b>	<b>27,64</b>	<b>40,93</b>	<b>4,38</b>	<b>19,82</b>	<b>0,61</b>	<b>6,39</b>	<b>0,33</b>	<b>10,74</b>

Source : Medagri 1993.

La taille moyenne des exploitations en Turquie (5,6 ha) est supérieure à celle de la Grèce (4 ha) et du Portugal (5,2 ha) et égale à celle de l'Italie (5,6 ha) (Tekelioglu, 1992).

## 2. Evolution de la surface disponible par actif agricole

L'espace méditerranéen, notamment au Sud, est souvent caractérisé par une faible disponibilité en terres cultivables et une forte pression démographique. La faiblesse des précipitations et leur mauvaise distribution aggrave cette situation.

La surface disponible par personne active du secteur agricole et son évolution est différente dans les pays du nord et du sud de la Méditerranée. Pendant la période 1970–1990, la surface disponible par personne active agricole a presque doublé dans les pays du Nord ; elle a par contre diminué de 10 % dans les pays du Sud. En Turquie, pendant la même période, elle est resté stable (Tableaux 9 et 10) (Tekelioglu, 1992).

Tableau 9. Surface agricole disponible en Turquie et dans les autres pays méditerranéens (1000 ha)

Pays	1970	1980	1990	Indice (1970=100)	
				1980	1990
Espagne	20 843	20 499	20 325	98,3	97,1
France	19 019	18 894	19 248	99,3	101,2
Grèce	3 908	3 925	3 934	100,4	100,7
Italie	14 113	12 436	12 088	88,1	85,7
Portugal	3 770	3 141	3 173	83,3	84,2
Malte	14	13	13	92,9	92,9
<b>Pays Nord</b>	<b>61 667</b>	<b>58 908</b>	<b>58 781</b>	<b>95,5</b>	<b>95,3</b>
Algérie	6 856	7 509	7 603	109,5	110,9
Libye	2 518	2 080	2 155	82,6	85,6
Maroc	7 479	8 004	9 327	107,0	124,7
Tunisie	4 483	4 700	4 576	104,8	102,1
Egypte	2 843	2 445	2 607	86,0	91,7
Syrie	5 901	5 684	5 626	96,3	95,3
<b>Pays Sud</b>	<b>30 080</b>	<b>30 422</b>	<b>31 894</b>	<b>101,1</b>	<b>106,0</b>
<b>Total</b>	<b>90 947</b>	<b>89 330</b>	<b>90 675</b>	<b>98,4</b>	<b>99,9</b>
Turquie	27 578	28 479	27 910	103,3	101,2

Source : FAO, Annuaire de la Production.

Tableau 10. Surface disponible par personne active du secteur agricole (ha)

Pays	1970	1990	Indice
			(1970=100) 1990
Espagne	6,7	13,0	194,0
France	6,5	14,4	221,5
Grèce	2,7	4,2	155,6
Italie	3,6	7,3	202,8
Portugal	3,4	4,2	123,5
Malte	2,0	2,6	130,0
<b>Pays Nord</b>	<b>4,9</b>	<b>9,4</b>	<b>191,8</b>
Algérie	4,9	5,5	112,2
Libye	16,8	13,9	82,7
Maroc	3,2	3,3	103,1
Tunisie	8,0	7,0	87,5
Egypte	0,6	0,4	66,7
Syrie	7,5	7,5	100,0
<b>Pays Sud</b>	<b>3,0</b>	<b>2,7</b>	<b>90,0</b>
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>5,1</b>	<b>127,5</b>
Turquie	2,4	2,4	100,0

Source : Medagri 1993.

### 3. Evolution d'utilisation des terres et volume de la production agricole

En Turquie, actuellement, on pratique l'agriculture sur 27,6 millions d'hectares. Les grandes cultures occupent 24,2 millions d'hectares, dont 5,3 millions d'ha de jachère (Tableau 11). Sur ces terres on cultive essentiellement les céréales (70,2 %), des légumineuses (11,7 %), des oléagineux (8,0 %), des produits industriels (7,1 %). La part des racines tuberculeuses et fourrages est de 1 % (Tableau 12). Grâce à l'amélioration des rendements et à la diminution des terres en jachère, le volume des produits agricoles a augmenté. Cette augmentation est très visible pour les légumineuses (Tableau 13) dont la production est passée de 0,82 millions de tonnes en 1980 à 2,2 millions en 1990 (+167 %).

Tableau 11. Utilisation des terres agricoles en Turquie (1000 ha)

Années	Grande Culture			Cult. maraich.	Vignoble	Culture fruitière	Olivier
	Totale	Surface cultivée	Jachère				
1980	24 560	16 372	8 188	596	820	1 386	813
1981	24 915	16 711	8 204	568	800	1 397	833
1982	23 581	16 967	6 694	618	655	1 426	811
1983	23 018	17 164	5 854	678	655	1 453	814
1984	23 874	17 453	6 421	628	625	1 470	816
1985	23 933	17 908	6 025	662	625	1 489	821
1986	23 920	18 149	5 771	638	600	1 490	835
1987	24 355	18 781	5 574	609	590	1 517	856
1988	24 174	18 995	5 179	612	590	1 531	856
1989	24 270	19 036	5 234	610	597	1 563	857
1990	24 192	18 868	5 324	633	580	1 289	857

Source : DIE, Les indicateurs statistiques 1923-1990.

Tableau 12. Turquie : évolution des surfaces cultivées des grandes cultures (1000 ha)

Cultures	Céréales		Légumineuses		Prod. Ind.		Oléagineux		Racines Tuberculeuses		Fourrages		Total	
	Surface cultivée	%	Surface cultivée	%	Surface cultivée	%	Surface cultivée	%	Surface cultivée	%	Surface cultivée	%	Surface cultivée	%
1980	13.292	77,8	732	4,3	1.226	7,2	1.362	8,0	268	1,5	202	1,2	17.082	100,0
1981	13.638	78,4	748	4,3	1.249	7,2	1.274	7,3	269	1,5	218	1,3	17.396	100,0
1982	13.422	76,3	1.204	6,9	1.234	7,0	1.237	7,0	266	1,5	217	1,3	17.580	100,0
1983	13.322	74,9	1.366	7,7	1.325	7,4	1.282	7,2	270	1,5	223	1,3	17.788	100,0
1984	13.403	73,5	1.346	7,4	1.469	8,1	1.494	8,2	279	1,5	250	1,3	18.241	100,0
1985	13.845	74,5	1.434	7,7	1.258	6,8	1.490	8,0	304	1,6	254	1,4	18.585	100,0
1986	13.780	73,3	1.773	9,4	1.177	6,3	1.501	8,0	280	1,5	288	1,5	18.799	100,0
1987	13.846	71,4	2.060	10,6	1.282	6,6	1.629	8,5	278	1,4	288	1,5	19.383	100,0
1988	13.827	69,9	2.248	11,4	1.438	7,3	1.701	8,6	282	1,4	276	1,4	19.772	100,0
1989	13.741	69,1	2.310	11,6	1.450	7,3	1.708	8,6	277	1,4	391	2,0	19.877	100,0
1990	13.711	70,2	2.285	11,7	1.392	7,1	1.557	8,0	286	1,5	294	1,5	19.525	100,0

Source : DIE, Résumé des statistiques agricoles, 1990.

Tableau 13 Volume des produits agricoles (1000 tonnes)

Produits	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
<b>Céréales</b>	24 323,4	25 394,4	26 418,0	24 365,8	26 202,2	26 385,1	29 248,1	29 172,2	30 788,7	23 366,6	29 983,0
Blé	16 500,0	17 000,0	17 500,0	16 400,0	17 200,0	17 000,0	19 000,0	18 900,0	20 500,0	16 200,0	20 000,0
Orge	5 300,0	5 900,0	6 400,0	5 425,6	6 500,0	6 500,0	7 000,0	6 900,0	7 500,0	4 500,0	7 300,0
Mais	1 240,0	1 200,0	1 360,0	1 480,0	1 500,0	1 900,0	2 300,0	2 400,0	2 000,0	2 000,0	2 100,0
<b>Légumineuses</b>	817,7	872,0	1 230,3	1 369,7	1 317,9	1 467,3	1 931,4	2 153,7	2 320,0	1 676,6	2 187,0
<b>Légumes</b>	11 989,8	12 173,0	12,410,9	12 639,9	13 360,6	15 258,4	14 838,0	15 222,5	15 446,2	15 281,8	16 500,0
<b>Pro. Ind.</b>	7 551,9	11 881,6	13 478,7	13 598,8	11 959,7	10 579,6	11 395,5	13 509,1	12 506,8	11 864,4	15 946,0
Tabac	287,5	228,3	168,0	207,7	233,8	177,5	170,5	158,5	184,7	219,1	269,9
Coton	500,0	488,0	489,0	522,0	580,0	518,6	536,8	536,8	650,0	617,0	650,0
Thé	476,0	192,0	303,0	436,0	569,0	624,0	712,0	672,0	753,0	663,0	608,0
Betterave à sucre	6 766,0	11 165,0	12 732,4	12 769,5	11 108,4	9 830,6	10 662,3	12 717,3	11 534,1	10 928,9	13 986,0
<b>Fruits</b>	3 600,0	3 700,0	3 650,0	3 400,0	3 300,0	3 300,0	3 700,0	3 300,0	3 350,0	3 430,0	3 500,0
Raisin	205,0	250,0	280,0	330,0	330,0	340,0	300,0	355,0	350,0	279,0	300,0
Figue	250,0	350,0	220,0	395,0	300,0	180,0	300,0	280,0	402,5	550,0	375,0
Noisette	679,0	675,0	656,0	730,0	761,5	505,0	750,0	700,0	740,0	740,0	735,0
Orange	283,0	290,0	311,0	300,0	317,5	188,0	310,0	340,0	360,0	335,0	357,0
<b>Produits animaux</b>	1 097,0	1 153,0	1 070,0	1 174,0	1 235,0	1 300,0	1 375,0	1 460,0	1 540,0	1 490,0	1 566,0
Viande	5 685,0	5 960,0	5 725,0	5 900,0	6 100,0	6 400	6 700,0	7 000,0	7 330,0	8 573,0	9,037,0
Lait	97,0	233,0	240,0	282,0	300,0	340,0	355,0	370,0	386,0	395,0	411,0

 Source : DIE; Les indicateurs statistiques 1923-1990 ; FAO, *Production Yearbook*, 1991.

#### 4. Evolution de l'irrigation

Les conditions climatiques en Turquie sont diverses. Alors que la moyenne annuelle des précipitations est élevée sur les régions côtières (1120 mm à Karadeniz, 698 mm à Marmara, 830 mm dans la région égéenne et 852 mm à Akdeniz). En revanche, les régions du centre sont sèches (386 mm dans le centre de l'Anatolie et 200 mm. à Konya près de Tuzgölü). D'une manière générale, à l'intérieur des terres, les précipitations sont inférieures à 500 mm par an et ce sont des cultures sèches qui dominent. Dans ces régions, non seulement les précipitations sont insuffisantes mais elles sont, en outre, irrégulières, que ce soit d'une année à l'autre ou d'une saison à l'autre. D'où l'instabilité du niveau des productions agricoles.

D'après la FAO, seuls 2,37 millions d'hectares ont été irrigués en 1990, soit 8,5 % de la surface agricole totale – pourcentage relativement faible en Méditerranée (*Tableau 14*).

**Tableau 14. Proportion des terres irriguées**

Pays	Surface cultivée (1000 ha)	Surface irriguée (1000 ha)	Pourcentage de surface irriguée
Espagne	20 325	3 370	16,6
France	19 248	1 170	6,1
Grèce	3 934	1 200	30,5
Italie	12 088	3 120	25,8
Portugal	3 173	631	19,9
Malte	13	1	7,7
<b>Pays Nord</b>	<b>58 781</b>	<b>9 492</b>	<b>16,1</b>
Algérie	7 603	336	4,4
Libye	2 155	244	11,3
Maroc	9 327	1 270	13,6
Tunisie	4 576	280	6,1
Egypte	2 607	2 607	100,0
Syrie	5,626	693	12,3
<b>Pays Sud</b>	<b>31 894</b>	<b>5 430</b>	<b>17,0</b>
<b>Total</b>	<b>90 675</b>	<b>14 922</b>	<b>16,5</b>
Turquie	27 910	2 370	8,5

Source : FAO, Annuaire de la production, 1991.

12,5 millions d'hectares de terres agricoles – dont 8,5 millions sont économiquement rentables – sont couramment irrigués en Turquie (Tekinel, 1981). Actuellement, si l'on ajoute les 2,4 millions d'hectares irrigués à titre privé par les agriculteurs (DSI, 1980), on arrive à un total de 4,8 millions d'hectares soit 17 % environ de terres agricoles et 38 % de terres irrigables.

L'irrigation est devenue en Turquie l'un des facteurs importants du développement agricole. En effet, une large part de la future indépendance agro-alimentaire est liée au développement de ce secteur et à ses ressources en terre et en eau. Tandis que dans le monde, les terres agricoles irriguées ont augmenté de 21 % entre 1966–1990, en Turquie ce taux est passé à 58 %. A titre de comparaison, dans les autres pays méditerranéens, cette augmentation a atteint 354 % au Maroc, 250 % en Tunisie, 100 % en Grèce, 89 % en France, 72 % en Libye, 48 % en Espagne, 44 % en Algérie, 36 % en Syrie et 26 % en Italie.

Malgré des investissements publics considérables, toutes les terres irrigables n'ont pas encore été adaptées à l'irrigation. Aussi la production d'aliments végétaux dépend encore énormément des conditions climatiques.

#### 5. Evolution de l'utilisation d'engrais

En Turquie durant la dernière décennie, la consommation d'engrais a augmenté de 30 % (1 456 000

tonnes en 1980 pour l'ensemble des cultures vivrières à 1 888 000 tonnes en 1990) (*Tableau 15*). Durant cette même période, la quantité d'engrais importé par rapport à la consommation totale tend à augmenter.

**Tableau 15. Turquie : consommation et importations annuelles totales d'engrais**

Années	Consommation	Indice	Importations	Imp./Cons.
	(1000 tonnes)	(1980=100)	nettes (1000 tonnes)	(%)
1980	1 476	100	770	52,2
1981	1 297	88	123	9,5
1982	1 460	99	33	2,3
1983	1 664	113	216	13,0
1984	1 541	104	343	22,3
1985	1 427	97	240	16,8
1986	1 519	103	197	13,0
1987	1 778	120	603	33,9
1988	1 614	109	238	14,7
1989	1 798	122	478	26,6
1990	1 888	128	537	28,4

Source : FAO, Annuaire d'Engrais, 1991.

En Méditerranée, la consommation annuelle d'engrais par hectare de SAU est très différente d'un pays à l'autre. Elle est inférieure, en Turquie, à celle des pays du Nord et supérieure – à l'exception de l'Égypte –, à celle des pays du Sud de la Méditerranée (*Tableau 16*). Dans tous les pays Méditerranéens, pendant les 30 dernières années, la consommation d'engrais a augmenté de 3 à 4 fois. Cet accroissement est très élevé en Libye, en Syrie et en Turquie, car la consommation était très faible dans ces pays en 1961. Tous les pays du Nord et la Syrie, l'Égypte, l'Algérie sont des importateurs d'engrais. Le Maroc et la Tunisie exportent beaucoup plus que leur consommation.

**Tableau 16. Consommations d'engrais par hectare de SAU (kg)**

Pays	1961	1970	1990	Indice (1961=100)	
				1970	1990
Espagne	35	59	97	169	277
France	113	243	295	215	261
Grèce	43	86	174	200	405
Italie	56	90	148	161	264
Portugal	33	33	88	100	267
Malte	0	71	77	inf.	inf.
Algérie	7	16	17	229	243
Libye	2	6	36	300	1 800
Maroc	4	12	33	300	825
Tunisie	4	8	18	139	450
Égypte	94	131	372	200	396
Syrie	2	7	54	350	2 700
<b>Turquie</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>68</b>	<b>533</b>	<b>2 267</b>

Source: *Medagri 1993*.

## 6. Degrés de mécanisation

Il existe trois indicateurs pour mesurer le niveau de mécanisation agricole d'un pays :

- la puissance de traction (CV) par ha ;
- le nombre de tracteurs par 1000 ha ;
- la SAU par tracteur.

Le *Tableau 17* permet d'évaluer la situation comparative de la Turquie selon ces trois critères.

Tableau 17. Comparaison des niveaux de mécanisation

Pays	Nb. de tracteurs/ 1000 ha	SAU par tracteurs (ha)	CV/ha
Pays en voie de développement	6	165	0,24
Pays développés	30	33	1,50
Moyenne mondiale	17	58	0,83
<b>Moyenne turque</b>	<b>26</b>	<b>40</b>	<b>1,15</b>

Source : Tekelioglu, Y., Mécanisation et modernisation agricoles, in *Agriculture et industrialisation en Turquie et au Moyen-Orient*. Editions l'Harmattan, Paris, 1992, p. 128.

La Turquie se situe donc au-dessus de la moyenne mondiale et de celle des pays en voie de développement. Cependant, de nombreuses mesures sont encore à prendre pour généraliser la mécanisation de l'agriculture turque. Le temps d'utilisation du tracteur doit être amélioré : 350 heures/an en Turquie contre 700 heures dans les pays développés. De même, dans les pays développés, les équipements utilisés à l'arrière du tracteur atteignent 10 tonnes, alors qu'ils ne s'élèvent qu'à 2,5 tonnes en Turquie. En outre il y a un déséquilibre important parmi les régions, qui est conditionné, dans une large mesure, par les structures naturelles et agricoles des régions. Pour cela, l'accent doit être mis sur la formation des agriculteurs et sur l'extension des zones d'utilisation du tracteur.

Dans les pays méditerranéens, la SAU par tracteur a varié, en 1990, entre 8 et 238 ha. La moyenne des pays du Nord est de 18 ha et celle des pays du Sud de 99 ha (*Tableau 18*). Pendant la période 1970-1990, l'accroissement du nombre des tracteurs, et par conséquent la diminution de la SAU par tracteur étaient très élevés en Libye, en Syrie et en Turquie.

Tableau 18. Nombre de tracteurs et SAU par tracteur

Pays	Nb. tracteurs		SAU par tracteur (ha)	
	1970	1990	1970	1990
Espagne	259 819	740 000	80	27
France	1 230 200	1 465 000	15	13
Grèce	61 945	210 000	63	19
Italie	614 712	1 440 000	23	8
Portugal	28 153	137 000	134	23
Malte	143	448	98	29
<b>Pays Nord</b>	<b>2 194 972</b>	<b>3 252 448</b>	<b>28</b>	<b>18</b>
Algérie	40 200	100 000	171	76
Libye	3 850	33 272	654	65
Maroc	12 000	39 155	623	238
Tunisie	21 000	25 800	213	177
Egypte	17 300	52 900	164	49
Syrie	9 031	70 100	653	80
<b>Pays Sud</b>	<b>103 381</b>	<b>321 227</b>	<b>291</b>	<b>99</b>
<b>Total</b>	<b>2 298 353</b>	<b>3 573 675</b>	<b>40</b>	<b>25</b>
Turquie	104 640	690 000	262	40

Source : Medagri 1993.

## 7. Evolution des rendements des produits agricoles

En Turquie beaucoup d'efforts sont consentis pour accroître les rendements agricoles qui sont, sauf exception, assez faibles (*Tableau 19*). Ces rendements varient beaucoup d'une région à l'autre. Dans les régions où les précipitations ou les moyens d'irrigation sont suffisants, les rendements à l'hectare sont comparables à ceux des pays du nord de la Méditerranée. Mais la Turquie demeure tributaire du développement de son irrigation, puisqu'environ la moitié du pays (Anatolie du Centre et du Sud-Est) peut être considérée comme une zone aride ou semi-aride. Les ressources en eau sont limitées.

En Turquie et dans les autres pays méditerranéens, au cours des deux dernières décennies, les rendements agricoles se sont améliorés, grâce à l'accroissement de l'utilisation des moyens de production ; les rendements de blé par exemple ont augmenté de 54 % et ceux du maïs de 146 %. Dans les autres pays méditerranéens, l'amélioration du rendement du blé est plus élevée qu'en Turquie, à l'exception de la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Algérie. Quant au maïs, au point de vue de l'amélioration du rendement, la Turquie vient derrière la Grèce et l'Algérie (*Tableau 20*).

**Tableau 19. Turquie : rendement de certains produits agricoles (kg/ha)**

	1980	1982	1984	1986	1988	1990
Blé	1 829	1 944	1 911	2 032	2 173	2 116
Orge	1 893	2 040	2 000	2 094	2 177	2 179
Maïs	2 127	2 345	2 727	4 107	4 000	4 078
Lentille	1 021	883	919	1 133	1 058	934
Pois chiche	1 146	1 143	971	1 180	999	966
Coton	744	822	763	885	878	1 021
Tabac	1 024	1 008	942	933	924	929
Betterave à sucre	25 119	34 199	31 439	30 536	36 356	36 819
Soja	767	1 476	2 143	2 222	2 273	2 189
Pomme de terre	16 393	16 667	16 842	20 408	22 194	22 437

Source : DIE, Résumé des statistiques agricoles, 1990.

**Tableau 20. Evolution du rendement du blé et du maïs (kg/ha).**

Pays	Blé				Maïs			
	1969 à 1971	1979 à 1981	1989 à 1991	Indice 89-91 (69-71=100)	1969 à 1971	1979 à 1981	1989 à 1991	Indice 89-91 (69-71=100)
Espagne	1 270	1 711	2 374	187	3 432	4 953	6 472	189
France	3 645	4 991	6 503	178	5 104	5 458	6 688	131
Grèce	1 849	2 707	2 482	134	3 073	7 260	9 394	306
Italie	2 386	2 666	2 970	124	4 664	6 890	7 595	163
Portugal	1 233	1 010	1 505	122	1 385	1 472	2 554	184
Malte	1 642	3 375	3 721	227	-	-	-	-
Algérie	614	652	783	128	953	1 029	2 400	252
Libye	240	501	1 097	457	945	1 015	1 037	110
Maroc	932	894	1 564	168	801	602	1 008	126
Tunisie	537	971	1 242	231	-	-	-	-
Egypte	2 741	3 192	4 985	182	3 741	3 947	5 648	151
Syrie	597	1 371	1 350	226	1 416	2 068	2 637	186
<b>Turquie</b>	<b>1 308</b>	<b>1 852</b>	<b>2 015</b>	<b>154</b>	<b>1 637</b>	<b>2 168</b>	<b>4 029</b>	<b>246</b>

Source : Medagri 1993.

## 8. Evolution des subventions

En Turquie, certains intrants (surtout les engrais chimiques) sont subventionnés par l'Etat. Le montant des subventions varie d'une année à l'autre. Pour l'année 1990, il a été approximativement de 540 millions de \$ (*Tableau 21*). La part des subventions dans la valeur ajoutée agricole a varié entre 3,5 % et 5,9 % pendant la période 1980-1990. Les subventions par actif agricole sont environ de 40 \$ ; les subventions par ha SAU de 13-19 \$. Cela montre qu'il n'y a pas de subventions excessives aux agriculteurs en Turquie.

Tableau 21. Subventions agricoles

Années	Subventions totales (1000 \$)	Subventions par ha SAU (\$)	Subventions par act. agr. (\$)	Subventions x100 Valeur ajoutée agric.
1980	429 132	15,4	38,9	4,1
1981	517 007	18,5	51,0	5,2
1982	378 583	13,6	37,6	4,2
1983	449 643	16,1	46,0	5,9
1984	367 684	13,2	37,0	4,8
1985	392 683	14,1	33,8	4,7
1986	413 944	14,8	35,4	4,8
1987	456 425	16,4	38,9	4,9
1988	404 022	14,5	34,5	4,6
1989	503 900	18,1	43,1	4,6
1990	539 607	19,3	46,2	3,5

Source : DPT, Programmes annuels.

## 9. Evolution des prix à la production

Au *Tableau 23* figurent les prix à la production, exprimés en prix constants de l'année 1980. Les prix de différents produits varient d'une année à l'autre et l'importance de la variation est différente. Les coefficients de variations calculés pour chaque produit figurent au *Tableau 22*.

Tableau 22. Coefficients de variation des prix de différents produits

Produits	Coefficient de variation	Produits	Coefficient de variation	Produits	Coefficient de variation
Blé dur	9,5	Pomme de terre	22,1	Pastèque	17,8
Blé tendre	10,1	Pomme	12,9	Melon	18,9
Orge	11,0	Abricot	20,8	Aubergine	27,3
Maïs	13,9	Olive	26,1	Miel	20,6
Lentille	21,2	Citron	39,1	Fromage	13,6
Pois chiche	22,6	Orange	17,6	Beurre	10,9
Coton à graine	26,5	Figue Sec	21,2	Oeuf	11,3
Betterave à sucre	12,2	Raisin (sans gr.)	19,5	Lait	7,0
Soja	14,5	Tomate	28,7	Mouton	12,0

Les coefficients de variations nous montrent que la variation du prix des citrons est plus élevée que pour les autres produits. Les légumes, le coton et les olives ont aussi de fortes variations au contraire des céréales, du lait et des oeufs dont les prix sont plus stables.

## 10. Evolution du commerce extérieur

Les échanges de la Turquie sont déficitaires avec un taux de couverture de 69 % (67 % en 1961-1965). A l'exception de la Libye et de l'Algérie, tous les pays méditerranéens étudiés sont déficitaires (*Tableau 24*). Le taux de couverture est très faible pour l'Egypte (25 %) et le Portugal (46 %). La France, l'Italie et la Syrie ont des balances à peu près en équilibre.

**Tableau 23. Prix à la production (LT/kg) (Prix constant 1980)**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Blé dur	11	14	14	12	13	14	13	12	11	14	14
Blé tendre	10	13	13	12	13	13	12	11	10	13	13
Orge	8	11	10	9	11	11	10	9	9	11	11
Maïs	13	17	16	12	14	15	13	12	11	12	13
Lentille	36	41	33	29	39	40	56	34	28	31	35
Pois chiche	30	50	32	34	-	49	43	31	26	35	33
Coton à graine	41	40	40	49	-	40	43	68	45	45	46
Betterave à sucre	2,0	2,9	2,9	2,6	2,3	2,3	2,5	2,3	2,3	2,7	2,9
Soja	23	28	28	25	23	27	25	21	17	24	20
Pomme de terre	17	18	13	13	19	22	13	16	11	15	21
Pomme	20	19	21	18	18	24	22	23	26	18	20
Abricot	25	39	35	26	44	34	39	51	35	31	38
Olive	37	32	31	30	46	50	45	46	47	49	70
Citron	15	25	18	14	24	49	32	23	30	24	20
Orange	18	19	20	19	17	26	25	24	29	21	20
Figue Sèche	45	53	53	53	53	60	55	63	75	70	90
Raisin (sans gr.)	33	75	71	71	89	76	69	76	76	68	68
Tomate	15	16	10	10	17	20	22	22	21	20	27
Pastèque	14	12	9	10	13	11	16	13	10	15	13
Melon	15	16	14	12	18	13	20	17	14	22	18
Aubergine	16	15	15	14	19	17	30	23	24	20	28
Miel	224	262	261	304	-	405	390	413	386	358	387
Fromage	132	143	142	132	126	161	161	168	171	168	194
Beurre	304	213	227	228	249	282	278	266	258	247	283
Oeuf	5	7	6	6	6	5	5	6	5	6	6
Lait	26	26	25	24	24	28	25	24	23	23	28
Mouton	5 254	4 279	4 098	4 457	4 497	4 901	4 741	5 910	5 358	4 217	4 383

Source : DIE, Statistiques des prix à la production.

Les échanges agricoles sont plus déficitaires que l'ensemble des produits, leur taux de couverture n'est que de 78 % (60 % en 1961–1965) pour l'ensemble des pays méditerranéens étudiés (*Tableau 25*). Mais il existe une forte différence d'un pays à l'autre. Le taux de couverture n'est que de 19 % pour les pays du Sud de la Méditerranée et 88 % pour les pays du Nord. La France et la Turquie sont les seuls pays à avoir une balance agricole excédentaire en 1986–90, mais c'est la France qui demeure de loin le premier exportateur agro-alimentaire avec plus de 50 % des exportations des pays étudiés. L'Espagne est un pays en équilibre. La Libye et l'Algérie sont des pays fortement dépendants des importations des produits agricoles. Leur taux de couverture n'est que de 1 %.

L'analyse des échanges par principales catégories de produits montre que la part des exportations alimentaires est assez élevée pour la Grèce (29,5 %), le Maroc (26,1 %) et la Turquie (22,4 %) (*Tableau 26*). La Turquie est un pays traditionnellement exportateur de produits agricoles, notamment de fruits secs, de tabac et de coton. Du côté des importations, l'Égypte et l'Algérie sont des pays fortement dépendants des importations alimentaires. La part de l'importation des produits alimentaires, pour la Turquie, n'est que 8,3 %. C'est le plus faible pourcentage dans les pays étudiés.

Tableau 24. Importations et exportations en Turquie et dans les autres pays méditerranéens (millions \$)

Pays	Moyenne 1961–1965				Moyenne 1986–1990			
	Import	Export	Ex-Im	Ex/Im (%)	Import	Export	Ex-Im	Ex/Im (%)
Espagne	1 973	820	-1 153	42	60 328	40 247	-20 081	67
France	8 666	8 339	-327	96	183 338	168 083	-15 255	92
Grèce	848	280	-568	33	14 550	6 665	-7 885	46
Italie	6 704	5 413	-1 291	81	139 747	130 726	-9 021	94
Portugal	720	441	-279	61	16 693	11 212	-5 481	67
Malte	88	17	-72	19	1 361	757	-604	56
<b>Pays Nord</b>	<b>18 999</b>	<b>15 310</b>	<b>-3 689</b>	<b>81</b>	<b>416 017</b>	<b>357 690</b>	<b>-58 327</b>	<b>86</b>
Algérie	807	617	-190	76	8 541	8 910	369	104
Libye	241	383	142	159	5 830	7 341	1 511	126
Maroc	442	367	-75	83	5 043	3 284	-1 759	65
Tunisie	227	120	-108	53	3 913	2 553	-1 360	65
Egypte	849	509	-340	60	9 751	2 395	-7 356	25
Syrie	223	162	-61	73	2 409	2 249	-160	93
<b>Pays Sud</b>	<b>2 789</b>	<b>2 158</b>	<b>-631</b>	<b>77</b>	<b>35 487</b>	<b>26 732</b>	<b>-8 755</b>	<b>75</b>
<b>Total</b>	<b>21 788</b>	<b>17 468</b>	<b>-4 320</b>	<b>80</b>	<b>451 504</b>	<b>384 422</b>	<b>-67 082</b>	<b>85</b>
Turquie	588	394	-194	67	15 539	10 779	-4 760	69

Source : Medagri 1993.

Tableau 25. Importations et exportations des produits agricoles en Turquie et dans les autres pays méditerranéens (millions \$)

Pays	Moyenne 1961–1965				Moyenne 1986–1990			
	Import	Export	Ex-Im	Ex/Im (%)	Import	Export	Ex-Im	Ex/Im (%)
Espagne	568	422	-146	74	6 203	6 242	39	101
France	2 913	1 671	-1 242	57	18 982	26 518	7 536	140
Grèce	198	231	33	117	2 473	2 034	-439	82
Italie	2 369	845	-1 524	36	20 593	8 766	-11 827	43
Portugal	199	102	-97	51	2 121	711	-1 410	34
Malte	34	5	-29	14	161	30	-131	19
<b>Pays Nord</b>	<b>6 281</b>	<b>3 276</b>	<b>-3 005</b>	<b>52</b>	<b>50 533</b>	<b>44 301</b>	<b>-6 232</b>	<b>88</b>
Algérie	227	252	25	111	2 415	35	-2 380	1
Libye	38	4	-34	10	1 154	2	-1 152	0
Maroc	163	181	18	111	741	529	-212	71
Tunisie	66	73	7	110	579	201	-378	35
Egypte	324	368	44	114	3 134	574	-2 560	18
Syrie	65	145	80	224	534	326	-208	61
<b>Pays Sud</b>	<b>883</b>	<b>1 023</b>	<b>140</b>	<b>116</b>	<b>8 557</b>	<b>1 667</b>	<b>-6 890</b>	<b>19</b>
<b>Total</b>	<b>7 164</b>	<b>4 299</b>	<b>-2 865</b>	<b>60</b>	<b>59 090</b>	<b>45 968</b>	<b>-13 122</b>	<b>78</b>
Turquie	102	356	253	348	1 357	2 782	1 425	205

Source : Medagri, 1993.

**Tableau: 26. Structure des importations et des exportations par principales catégories de produits (1990)**

Pays	Valeur totale (en millions \$)		Prod. alim. (%)		Mat. prem. agricole (%)		Fuel et comb. (%)		Miner.et métaux (%)		Prod. manuf. (%)	
	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.
Espagne	87.487	55.607	10,8	14,8	3,2	2,1	11,7	4,9	3,7	2,4	70,6	75,4
France	232.525	209.491	9,8	15,8	2,6	1,9	9,6	2,4	3,9	2,8	74,1	77,0
Grèce	19.701	8.053	15,3	29,5	3,5	2,6	17,8	7,3	2,9	6,6	70,4	54,0
Italie	176.153	168.523	12,2	6,3	5,5	0,7	10,6	2,0	4,8	1,4	66,9	89,6
Portugal	25.333	16.416	11,5	7,1	3,8	6,3	10,9	3,0	2,2	2,9	71,5	80,7
Malte	1.494 1)	7981)	12,3	2,6	1,1	0,2	6,4	0,0	2,3	2,2	77,3	94,9
<b>Pays Nord</b>	<b>542.693</b>	<b>458.888</b>	<b>11,0</b>	<b>12,0</b>	<b>3,7</b>	<b>1,7</b>	<b>10,2</b>	<b>2,7</b>	<b>4,0</b>	<b>2,3</b>	<b>71,1</b>	<b>81,2</b>
Algérie	7.397	8.5671)	27,5	0,6	5,0	0,0	2,3	97,2	2,5	0,5	62,6	1,7
Libye	7.1762)	8.5034)	16,0	0,0	1,1	0,0	1,4	97,8	1,2	0,0	80,3	2,1
Maroc	6.922	4.231	9,8	26,1	6,1	2,9	16,9	3,6	6,2	15,1	61,0	52,3
Tunisie	5.471	3.498	10,6	11,0	4,3	1,0	9,0	17,3	4,4	1,6	71,6	69,1
Egypte	7.4481)	2.6481)	31,8	8,9	7,1	11,4	2,3	30,5	2,1	10,2	56,6	39,0
Syrie	2.7163)	3.0061)	17,2	11,6	4,5	3,6	18,3	39,2	2,3	1,6	57,8	44,0
<b>Pays Sud</b>	<b>37.130</b>	<b>30.453</b>	<b>19,6</b>	<b>7,0</b>	<b>4,7</b>	<b>1,9</b>	<b>7,0</b>	<b>63,7</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>64,9</b>	<b>24,0</b>
<b>Total</b>	<b>579.823</b>	<b>489.341</b>	<b>11,5</b>	<b>11,8</b>	<b>3,8</b>	<b>1,7</b>	<b>10,1</b>	<b>6,5</b>	<b>4,0</b>	<b>2,4</b>	<b>70,6</b>	<b>77,6</b>
Turquie	22.300	12.959	8,3	22,4	4,3	3,0	20,8	2,3	5,5	4,3	61,0	67,9

1) Pour 1989 2) Pour 1982 3) Pour 1986 4) Pour 1987  
Source : Medagri 1993.

### III – Le projet de l'Anatolie du Sud-Est (GAP) et son impact sur l'agriculture turque

Comme ce projet jouera très prochainement un rôle important dans le développement de l'agriculture turque, il est nécessaire d'examiner sa structure et ses effets.

Le projet du GAP représente l'un des plus gros investissements de la République depuis son avènement. Il comprend la construction de barrages et de centrales hydroélectriques sur l'Euphrate (Firat) et le Tigre (Dicle), des systèmes d'irrigation (en tout, 13 sous-projets concernent l'énergie et l'irrigation) et d'autres projets pour l'industrie, les communications, l'éducation et la santé, ainsi que le renforcement des infrastructures d'appui. Le but premier du projet GAP est le développement de systèmes d'irrigation et de ressources hydroélectriques qui permettront d'améliorer les disponibilités en eau ; leur construction commença en 1976 avec deux gros ouvrages : le barrage de Karakaya et le tunnel de Sanlyurfa.

Le sous-projet le plus important de GAP concerne l'aménagement du bas Euphrate qui est encore en cours de réalisation et qui permettra une amélioration des disponibilités énergétiques et un accroissement des récoltes grâce à la construction du barrage Atatürk, un des plus grands barrage du monde.

Dans les plaines de l'Anatolie du Sud-Est, l'insuffisance des précipitations est la principale cause des faibles rendements agricoles et l'irrigation sera donc le meilleur moyen de les améliorer. L'accroissement de la production ainsi que la création d'emplois seront des moteurs pour les autres secteurs d'activité de la région qui comprend 8 % de la population turque répartie dans plus de 4000 villages avec un taux de natalité supérieur à la moyenne turque, mais un taux d'alphabétisation inférieur.

L'économie de la région repose sur l'agriculture, et surtout sur l'agriculture sèche. Les principales productions sont les céréales, les lentilles, les arachides, le raisin ainsi que le coton et le tabac. L'industrie est basée sur l'agriculture, sauf dans la région de Gaziantep.

La totalité du projet prévoit la production de 22 milliards de kw/h par an (soit la production d'énergie de la Turquie durant l'année 1981) et l'irrigation de 1,657 millions d'hectares, soit 70 % de la surface irriguée par l'Etat depuis la création de la République.

A la suite de la réalisation intégrale du GAP (dans 15 ans) les jachères, qui représentent de 8,3 à 47 % de la surface de chaque zone, disparaîtront ; il y aura une augmentation importante de différentes récoltes telles que le coton, les tubercules, les légumes, les fruits et le riz, et une diminution des superficies céréalières.

La Turquie déploie beaucoup d'efforts pour la réalisation du projet GAP grâce auquel le dualisme entre l'Ouest et l'Est du pays sera nettement atténué et la structure socio-économique de la zone en sera complètement transfigurée (Tekelioglu, 1992).

## IV – Les politiques

Dans les pays méditerranéens, il existe une grande différence entre les niveaux de développement et une répartition très inégale des richesses et des populations. La richesse agricole de la Méditerranée se trouve, comme sa richesse globale, pour une large part, dans les pays du Nord. Ces pays assurent 81,2 % du PIB Agricole avec 35,0 % de la force de travail et 64,8 % de la SAU.

La grande contrainte à l'expansion de l'agriculture des pays du sud de la Méditerranée réside dans la faible proportion des terres propres à la culture. Si l'on ajoute à cette limite imposée par la nature, une qualité souvent médiocre des sols, la pratique de la jachère et l'insuffisance des précipitations et de l'irrigation, on comprend mieux les difficultés des pays du Sud à faire face aux besoins alimentaires de leurs populations. En 1990, seulement 5,37 % de la surface totale des pays du Sud de la Méditerranée était consacrée à la culture (terres arables et cultures permanentes). Ce pourcentage atteint 37,15 % pour les pays du nord de la Méditerranée et 35,81 % pour la Turquie. En outre, les zones semi-arides, arides et désertiques représentent un pourcentage élevé des terres dans le Sud. En Turquie, environ la moitié du pays (Anatolie du Centre et du Sud-Est) peut être considéré comme une zone aride ou semi-aride. Par conséquent, la Turquie et les pays du sud de la Méditerranée sont particulièrement touchés par les effets de sécheresse et la production dépend très étroitement de l'importance et de la répartition des pluies pour les cultures en sec et du degré de maîtrise de l'eau dans les zones irriguées.

Compte tenu de l'importance de l'aridité des terres, les plus grands efforts ont été faits en vue de maîtriser l'eau dans les pays méditerranéens. En effet, la part des terres agricoles cultivées grâce à l'irrigation atteint 16,1 % pour les pays du Nord et 17,0 % pour les pays du sud de la Méditerranée étudiés. Mais, à l'exception de l'Egypte, ce pourcentage varie entre 4,4 % (Algérie) et 13,6 % (Maroc) pour les pays du Sud.

L'agriculture méditerranéenne est handicapée par l'étroitesse de ses structures agricoles. La plupart des exploitations agricoles ont moins de 5 ha. Elles sont de surcroît souvent subdivisées en un grand nombre de parcelles dispersées et éloignées de la ferme. Pour sortir de cette impasse, seuls des réformes agraires et un exode rural encore plus important peuvent être envisagés. Mais ces orientations de politiques sont difficiles à promouvoir et la lenteur de transformation des économies limite l'absorption des surplus de main-d'oeuvre agricole. Pourtant, dans les pays du Nord, grâce à l'exode rural et à la faible croissance de la population, le nombre des actifs agricoles a diminué de 50 % pendant les deux dernières décennies ; par contre dans le Sud, la population active employée en agriculture n'a cessé d'augmenter, malgré un exode rural important. En Turquie, pour les dernières années, la population employée en agriculture est devenue stable.

La répartition de la terre demeure encore très déséquilibrée en Méditerranée. En outre, dans certains pays, un nombre élevé d'agriculteurs ne possèdent pas de terre et doivent se contenter des terres communales, souvent surpâturées, pour faire vivre leurs troupeaux. En Turquie le nombre de paysans sans terres est de 22 %, au Maroc ce chiffre était de 23 % en 1978 et en Syrie il atteignait 70 % de la population rurale.

L'hétérogénéité des situations dans le développement agricole apparaît assez clairement lorsqu'on compare les performances obtenues par les différentes cultures. Pour le blé, les rendements moyens obtenus dans les pays du Nord sont autour de 3t/ha, dans les pays du Sud, à l'exception de l'Egypte, autour de 1,2 t/ha et en Turquie 2 t/ha. Mais pour les cultures irriguées, les écarts sur les moyennes ne sont pas aussi élevés.

L'utilisation des moyens de production s'avère très inégale selon les pays. Dans les pays du Nord la consommation moyenne d'engrais par hectare de terre cultivée dépasse les 100 kg/ha d'éléments fertilisants. Elle arrive à 295 kg/ha pour la France, 174 kg/ha pour la Grèce et 148 kg/ha pour l'Italie. L'Espagne, le Portugal, Malte et la Turquie sont loin d'atteindre de tels niveaux d'utilisation. Au Sud, la consommation d'engrais est très élevée en Egypte (372 kg/ha), mais dans les autres pays elle est encore peu répandue, même si elle s'est développée très rapidement surtout en Syrie, en Libye, au Maroc et en Tunisie.

La mécanisation a progressé rapidement dans les pays du sud de la Méditerranée. Grâce à cette progression rapide, l'écart entre les pays du Sud et du Nord a diminué. Les efforts pour la mécanisation sont particulièrement sensibles dans certains pays comme la Syrie, la Libye, la Turquie et le Portugal.

Tous les pays du Sud étudiés sont déficitaires pour les produits agricoles et le taux de couverture moyen, qui était de 116 % en 1961–1965, a baissé jusqu'à 19 % en 1986–1990. Pendant les dernières 25 années, leurs exportations de produits agricoles a augmenté seulement de 63 %. Par contre, en Turquie, qui est un pays excédentaire pour plusieurs produits agricoles et alimentaires, l'augmentation des exportations, pour la même période, était de 7,8 fois et dans les pays du Nord de 13,5 fois. Alors que la situation déficitaire de la zone Sud s'accroît, la Turquie et les pays de la zone Nord évoluent vers des situations excédentaires pour plusieurs produits. A l'exception de la Grèce et du Portugal, dans tous les pays du Nord le taux de couverture du commerce extérieur pour les produits agricoles a augmenté pendant la même période. Pour l'ensemble des pays du Nord, le taux de couverture est passé de 52 % à 88 %.

Dans presque tous les pays méditerranéens, pour mieux bénéficier des ressources en eau, on a appliqué des politiques d'irrigation. La plupart du temps, les aménagements hydro-agricoles se sont accompagnés d'une réforme des structures foncières sur les périmètres irrigués. En Tunisie, on comptait en 1956 environ 65 000 ha irrigués, le plus souvent par eau souterraine. Aujourd'hui, cette surface dépasse les 280 000 ha, soit 6,1 % des terres cultivées. Dès son accès à l'indépendance, la Tunisie a développé une double politique de récupération et de redistribution progressive des terres et de mise en valeur de certaines zones dans les périmètres irrigués. Cette politique commence en 1957 par l'attribution de 130.000 ha à d'anciens résistants tunisiens (Allaya, 1984). Une réforme du foncier, sera entamée au cours du VIIIème plan de Développement (1992–1996). Elle a pour objectifs (Gharbi, 1992) :

- d'accélérer la mise à jour des titres de propriété gelés et d'éliminer les causes qui ont amené à la situation actuelle ;
- de limiter le morcellement et le parcellement à des niveaux planchers permettant de garantir des conditions économiques de production et la viabilité des exploitations ;
- de développer la mise en valeur des terres et de combattre l'absentéisme et la sous-exploitation.

En Algérie, avant l'indépendance, la répartition de la propriété était particulièrement inégale pour les meilleures terres irriguées ou potentiellement irrigables. En 1956–1959, on assiste à un début de réforme foncière. Depuis l'indépendance, avec la nationalisation des terres étrangères (1963–1964) et la promulgation de la Charte de révolution agraire (8 novembre 1971), de nombreux efforts ont été faits par les pouvoirs publics en vue d'étendre les superficies disponibles par le jeu des nationalisations, de procéder aux distributions des terres agricoles, de moderniser les techniques de production (Allaya *et alii*, 1984).

En Syrie, la répartition des terres est très inégale et il y a un nombre importants de paysans sans terre. Dans ce pays, grâce à l'application d'une réforme agraire, vers la fin des années soixante, 1,5 millions d'ha avaient été retirés à environ 4000 familles et redistribués à 52 500 autres familles bénéficiaires de cette réforme. Parallèlement, l'Etat distribuait 400 000 ha de ses domaines à 32 120 autres familles bénéficiaires.

En Egypte, la réforme agraire fut une des toutes premières mesures prises par le colonel Nasser lors de son arrivée au pouvoir. Mise en vigueur dès la fin de 1952, cette réforme limitait la propriété à 200 feddans par personne (84 ha environ). Les grands propriétaires ayant 5 ans pour vendre leurs terres, près de 61 000 ha furent vendus en une seule année. On évalue globalement à environ 397 000 ha les terres récupérées par l'Etat qui en a rétrocédé près de 330 000 à quelque 320 000 familles, et à 61 000 ha celles vendues directement à des petits propriétaires. Cette réforme agraire indispensable a sensiblement diminué le pouvoir considérable détenu par l'aristocratie terrienne égyptienne (Allaya *et alii*, 1984).

Dans des pays capitalistes, l'Etat a pris une part active dans le développement de périmètres irrigués. En Espagne et en Italie, c'est sous la pression populaire qu'ont été aménagées et redistribuées certaines portions de latifundia, mais surtout des terres nouvelles. Cet aménagement hydro-agricole reste limité cependant. Il a touché par exemple le tiers de l'Italie, au sud, au centre et dans les îles, c'est-à-dire les zones politiquement les plus explosives. En Espagne environ 50 000 personnes ont pu profiter d'une distribution de terres (lots de 2 à 5 ha), ce qui représente relativement peu si on rapporte ce chiffre au 1,2 million d'ouvriers agricoles <sup>1</sup>. En France grâce à des interventions des SAFER et du CNASEA, le nombre des petites exploitations a diminué, celles des moyennes a augmenté.

Les pays du sud de la Méditerranée, à part la politique d'irrigation et foncière, suivent les politiques des prix, de crédit, de commercialisation, d'investissement, de recherche-vulgarisation pour arriver à répondre intégralement à la demande alimentaire de leurs populations. Le contrôle des prix agricoles à la production a sans doute permis de contenir les prix des denrées alimentaires mais il n'a pas permis que le système de prix joue pleinement son rôle d'incitateur de la production. Quant à la politique de crédit, les principales contraintes sont généralement les problèmes fonciers (pour le cautionnement), l'insuffisance des ressources des organismes de crédit et l'insuffisance du mouvement mutualiste (Allaya, 1992).

En Turquie, les grandes lignes de la politique agricole prévues par les plans quinquennaux de développement peuvent être résumées de la façon suivante :

- aider à diminuer la différence existant entre les revenus, assurer l'augmentation de la consommation, contribuer à supprimer le non-emploi et à équilibrer l'afflux des travailleurs vers les villes, en vue de réaliser les objectifs sociaux du pays ;
- augmenter la production agricole afin d'assurer l'expansion de l'exportation ;
- assurer la production des matières premières pour l'agro-industrie ;
- assurer un équilibre à long terme dans l'utilisation des terres afin d'en tirer un meilleur profit.

En vue d'atteindre les objectifs prévus par la politique agricole, il faudrait avant tout assurer un accroissement de la production agricole. Les surfaces consacrées actuellement à l'agriculture atteignant déjà la limite des superficies marginales, une grande importance est attachée aux mesures tendant à accroître la productivité.

Dans le but d'accroître la productivité, d'élargir l'éventail des variétés de cultures et d'utiliser une technologie avancée, la Turquie a investi davantage dans les plans d'irrigation. La priorité est donnée à l'accomplissement de grands projets hydrauliques par la mise en oeuvre d'investissements en ressources naturelles (eau, terre...), à l'achèvement des services, sur le terrain des projets déjà structurés, et à l'exploitation des petites sources d'eau et de l'eau souterraine dans les zones arides.

Les bénéfices anticipés de l'irrigation dépendent de la mise en place de cultures adaptées et de l'utilisation optimale des capacités d'irrigation.

A l'heure actuelle, les taux d'utilisation s'élèvent à 70 % ; les Plans prévoient d'atteindre 90 %. Pour ce faire, les plans de développement s'appuient sur la nécessité de s'orienter vers des cultures irriguées et à côté des réseaux d'irrigation, de réaliser des investissements dans les domaines de l'amélioration des sols, des drainages et des défrichements des terres et d'accomplir ces tâches par l'intermédiaire des services de vulgarisation agricole.

L'autre élément d'importance est l'utilisation d'engrais dont les prix sont subventionnés. La quantité d'engrais utilisée dans l'agriculture turque s'est élevée à 1,9 millions de tonnes (N+P205+K20). Ce chiffre explique 68 kg/ha de consommation.

L'utilisation des semences de qualité, dont l'approvisionnement se fait essentiellement par le biais des importations, s'accroît également. L'organisation de la production des semences repose sur l'incitation du secteur privé à investir dans ce secteur et sur la libéralisation des importations. Les nouvelles variétés de pommes de terre, le maïs et le tournesol hybrides, ont eu des effets positifs sur les rendements.

Mais, malgré tous les efforts, les études réalisées en ce domaine montrent que l'efficacité optimale dans l'utilisation des facteurs de production n'est pas encore atteinte, l'agriculture turque ne se modernise pas assez rapidement et l'utilisation des techniques agricoles efficaces n'est pas encore assez largement répandue pour pouvoir engendrer des conséquences évidentes. C'est un des plus graves problèmes de l'agriculture turque (Günes, 1992).

En Turquie, depuis fort longtemps, l'Etat intervient sur le prix de certains produits agricoles. Ces interventions ont commencé en 1932 pour le blé et continuent encore aujourd'hui. Le nombre de produits pour lesquelles l'Etat intervient était de trente à la fin des années soixante-dix et a commencé à diminuer pendant la dernière décennie. Il était implicitement admis, dans les plans quinquennaux, que le gouvernement s'efforcerait d'exercer une influence sur les revenus agricoles de manière à établir un rapport plus équitable entre ces derniers et les revenus dans les autres secteurs de l'économie. Cette politique serait appliquée notamment grâce à une action du gouvernement s'exerçant sur les prix agricoles ou les facteurs de production. Le gouvernement turc considère le soutien des prix comme un moyen essentiel pour la réalisation de ses objectifs globaux en matière de revenu. En outre, la politique du gouvernement vise à stimuler la production de certaines entreprises agricoles afin d'accroître les approvisionnements nationaux de denrées alimentaires, de satisfaire les besoins de l'industrie en matières premières et de relever les gains procurés par les exportations. Quand cela est possible on laisse jouer les mécanismes naturels de marché mais, dans la pratique, on estime nécessaire que l'Etat intervienne assez souvent dans la formation des prix et la vente des produits agricoles.

En Turquie, l'organisation de la commercialisation et les interventions sur le marché sont pratiquées soit directement par des agences d'Etat (Office des produits du sol, pour des céréales, Organisation pour la viande et le poisson, Organisation pour le lait et les produits laitiers) et les monopoles d'Etat (tabac, pavot, betterave à sucre), soit indirectement par des coopératives et unions paysannes soutenues par l'Etat.

L'Office des Produits du Sol (TMO) est une agence autonome du ministère de l'Agriculture. La principale tâche est de stabiliser le marché des céréales (blé, céréales secondaires, riz). Le TMO est autorisé à acheter des céréales à des prix planchers fixés chaque année par le gouvernement. Le TMO peut acheter aux paysans aussi bien qu'aux intermédiaires. Les paysans sont libres de vendre à tout autre acheteur.

L'Organisation pour la viande et le poisson (EBK) s'occupe de l'abattage des animaux, de la réglementation de la production et du commerce de la viande.

Les monopoles d'Etat ont été créés principalement pour mettre de l'ordre dans la commercialisation des produits considérés et faciliter l'application de la fiscalité (tabac, betterave à sucre, pavot).

Des coopératives de vente semi-officielles et leurs unions ont été créées pour le commerce de certains produits dont les exportations jouent un rôle important, à savoir les avelines, les légumineuses, les cacahouètes, les raisins secs, les figues, les pistaches, les olives et le coton. Ces organismes disposent généralement d'installations pour le calibrage et la transformation ; ils procurent les fournitures agricoles. Les coopératives de vente peuvent appliquer des mesures de stabilisation des prix pour leur propre compte avec l'aide de prêts de la Banque agricole. Quand le gouvernement décide de fixer des prix planchers, les pertes, s'il y en a, sont couvertes par le Trésor.

L'Etat subventionne certains intrants. Pendant les années soixante et soixante-dix les prix de presque tous les intrants étaient ainsi subventionnés. Actuellement, il y a des subventions essentiellement pour les engrais chimiques, certaines semences améliorées, certains produits phytosanitaires, pour l'irrigation et pour le crédit agricole. La suppression de ces subventions, notamment pour les engrais chimiques, fait l'objet de nombreuses discussions. En règle générale, la politique des prix reste, en Turquie, l'instrument privilégié des pouvoirs publics pour assurer aux agriculteurs un revenu plus équitable.

En ce qui concerne la politique des structures, elle se modifie en fonction des tendances politiques des gouvernements en place. Soit elle s'oriente vers l'amélioration des structures par les réformes agraires, soit elle consiste à laisser les structures évoluer, spontanément, sans ou avec une faible intervention des pouvoirs publics.

La première loi de la réforme agraire a été promulguée en 1945. L'objectif principal de cette loi était de distribuer des terres provenant du domaine public, des fondations religieuses, ou de l'expropriation de domaines de plus de 500 ha, aux paysans qui en étaient dépourvus et d'agrandir les petites exploitations qui ne pouvaient assurer la subsistance d'une famille. Les exploitations ainsi créées devaient en principe être viables (Tekelioglu, 1992). Entre 1947 et 1972, environ 2,2 millions d'ha de terres ont été distribués à 450 000 familles paysannes. La plupart de ces terres appartenaient au domaine public et l'étendue moyenne était d'environ 5 ha. La loi sur la distribution des terres n'a pas trouvé un champ d'application car ses articles les plus radicaux prévoyant l'expropriation des domaines privés ont été abrogés en 1950. Ainsi, la grande propriété privée n'a pas été touchée par l'application et la distribution des terres de l'Etat n'a pas réussi à modifier la structure agraire du pays.

En 1973, une autre loi sur la réforme agraire est promulguée. En plus de la distribution des terres, cette loi prévoyait différentes mesures pour améliorer les structures agraires : réglementer le métayage et le fermage, assurer le remembrement des exploitations morcelées, empêcher la subdivision des exploitations, créer des villages modèles, assurer la conservation, l'amélioration et le développement des ressources en terres et en eau, créer des coopératives de réforme agraire afin d'aider à la réalisation des objectifs de la loi, etc. (Tekelioglu, 1992).

La loi de 1973 a été déclarée inconstitutionnelle et abrogée en 1977, et elle n'a été appliquée que jusqu'en mai 1978. Pendant cette brève période d'application, 161 609 ha de terres ont été redistribuées à 1 218 familles paysannes (sur 75 700 sans terre) dans 47 villages. La superficie moyenne était de 18,9 ha par famille. Mais comme la loi était abrogée et que les bénéficiaires n'avaient pas remplis la durée de trois ans prévue par la loi, ces terres ont été récupérées et ont été louées aux paysans par la Direction de la réforme agricole.

En 1984, en vue d'assurer la poursuite des travaux déjà entrepris et d'améliorer la structure agraire du pays, une autre loi a été promulguée.

Cette loi prévoit la réalisation de ses objectifs uniquement sur les zones d'irrigation ou sur les zones qui seront déterminées par le Conseil des ministres. Celui-ci a désigné, par le Décret du 16 juin 1986, le département de Sanliurfa comme zone d'application. La loi prévoit principalement (Tekelioglu, 1992) :

- d'assurer l'exploitation productive des terres, la croissance continue de la production agricole, sa valorisation ;
- de distribuer des terres aux familles paysannes qui n'en ont pas ou pas assez, afin de créer des exploitations familiales ;
- d'assurer le remembrement des exploitations morcelées et de lutter contre la division et la diminution des exploitations qui entraînent la dévalorisation de la main-d'oeuvre et la baisse du niveau de l'exploitant.

Cette loi est dépourvue de certaines mesures importantes concernant l'amélioration de la structure agraire. Elle rend non obligatoire l'exploitation des terres par leur propriétaire. Elle ne réglemente pas non plus le métayage et le fermage. Elle ne s'oriente que vers les zones d'irrigation et, en dernier lieu, elle ne prévoit pas la création de coopératives pour l'organisation de nouvelles exploitations.

Il semble que la loi de 1984 ait été promulguée plutôt pour le grand projet d'irrigation au Sud-Est du pays. Elle a donc pour mission de réaliser les travaux d'aménagement foncier, surtout le remembrement avant la mise en oeuvre du système d'irrigation.

## Références

- **Allaya, M.** (comp.) (1993). *Etat de l'agriculture en Méditerranée : les politiques agricoles et alimentaires*, CIHEAM/IAM, Montpellier (séminaire international sur Les Politiques Agricoles et Alimentaires, 15-16 nov. 1992, Montpellier, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 1, n° 4).
- **Allaya, M. ; Cazalet, L. ; Grossy, L.** (1993). *Medagri : annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes*, CIHEAM/ IAM, Montpellier.
- **Allaya, M. ; Allaya, M.C. ; Gherzi, G. ; Madelaine, C. ; Papayannakis, M.** (1984). *Alimentation et agriculture en Méditerranée*, Editions Publisud, Paris.
- **DIE** (Institut Statistique de l'Etat) (1990). *Istatistik Göstergeler 1923-1990* = Les indicateurs statistiques 1923-1990, Ankara.
- **DIE** (1990). *Tarym Ystatistikleri Özeti* = Résumé des statistiques agricoles, Ankara.
- **DIE** (différentes années). *Çiftçi Eline Geçen Fiyatlar* = Statistiques des prix à la production, Ankara.
- **DPT** (Organisation de la planification d'Etat) (1993). *Main Economic Indicators*, Ankara.
- **DPT** (différentes années). *Programme annuel*, Ankara.
- **DSI** (Direction générale des travaux hydrauliques) (1980). *Türkiye Halk Sulamaları* = l'Irrigation privée en Turquie, Ankara.
- **FAO** (différentes années). *Annuaire de la production*, Rome.
- **FAO** (1991). *Annuaire d'engrais*, Rome.
- **Gharbi, M.** (1992) Politiques agricoles et agro-alimentaires : le cas de la Tunisie. In *Etat de l'agriculture en Méditerranée : Les politiques agricoles et alimentaires*, CIHEAM/IAM, Montpellier (séminaire international sur Les Politiques Agricoles et Alimentaires, 15-16 nov. 1992, Montpellier, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 1, n° 4).
- **Günes, T.** (1992). Les tendances de la croissance dans l'agriculture turque, extrait de *Agriculture et industrialisation en Turquie et au Moyen-Orient*, Editions l'Harmattan, Paris.
- **Tekelioglu, Y.** (1993). Politiques agricoles et structures agraires en Turquie. In *Etat de l'agriculture en Méditerranée : Les politiques agricoles et alimentaires*, Allaya M. (comp.), CIHEAM-IAM, Montpellier (séminaire international sur Les Politiques Agricoles et Alimentaires, 15-16 nov. 1992, Montpellier, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 1, n° 4).
- **Tekelioglu, Y.** (1992). Mécanisation et modernisation agricoles. In *Agriculture et industrialisation en Turquie et au Moyen-Orient*, Thobie J.; Pérez ; R. Kançal S. (éd.), Editions l'Harmattan, Paris.
- **Tekinel, O. ; Berkman, A.** (1981). *Türkiye Tarymynda Yklım, Toprak ve Su Kaynaklary Potansiyeli* = Le climat, le sol et les ressources en eau de la Turquie pour l'agriculture, Istanbul.